

RN 12 – Restructuration de l'échangeur des Vallées à Plénée-Jugon

Mise en service de l'échangeur : Décembre 2010



Maîtrise d'ouvrage : État/Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement/ Service Infrastructures Sécurité Transports/Division Maîtrise d'Ouvrage Intermodale

Maîtrise d'oeuvre : État/Direction interdépartementale des routes Ouest/Service d'Ingénierie Routière

Exploitant : Direction interdépartementale des routes Ouest/District de Saint-Brieuc

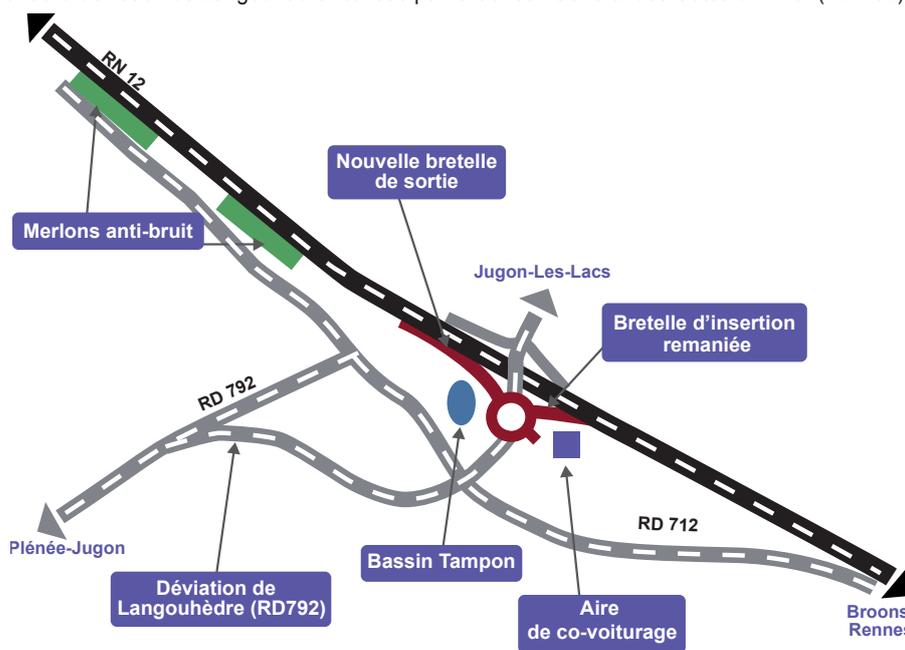
Dans le cadre de la modernisation des infrastructures routières et des améliorations apportées pour la sécurité des usagers sur le réseau routier national, a été réalisée la restructuration de l'échangeur dit « échangeur des Vallées » sur la voie express Rennes - Saint-Brieuc (RN12), à l'intersection avec la RD792, sur les communes de Plénée-Jugon et Dolo dans les Côtes d'Armor

Objectifs de l'opération

- Renforcer la lisibilité et la sécurité de l'échangeur pour les usagers en le rendant plus compact
- Réorganiser, faciliter et sécuriser les accès au réseau routier départemental
- Améliorer le dispositif global d'assainissement (bassin tampon)
- Protéger du bruit les habitations exposées

Caractéristiques et composantes principales du projet

- Assurer la fluidité des circulations et une meilleure sécurité sur la RN 12, sur les bretelles de l'échangeur et dans la liaison avec la déviation de Langouhède réalisée par le Conseil Général des Côtes d'Armor (RD 792).



Aménagements réalisés

- création d'une bretelle de sortie sud-ouest (sens Saint-Brieuc - Rennes),
- mise aux normes de la bretelle sud-est (voie d'insertion vers Rennes réaménagée),
- raccordement de ces nouvelles bretelles sur la RD792 par le biais d'un giratoire au sud de l'échangeur,
- installation d'un bassin tampon.

A l'issue de la mise en service des nouvelles bretelles et du giratoire, suppression de la bretelle de sortie à 1,6 km à l'ouest à Langouhède.

A l'occasion de ces travaux, le Conseil Général des Côtes d'Armor a réalisé une aire de covoiturage desservie par le giratoire de l'échangeur.

TRAVAUX

Mai 2010 à Mai 2011

COÛT

2,4 Millions d'euros

FINANCEMENT

Contrat de plan État Région

50% État

33,3% Région Bretagne

16,7% Département des Côtes d'Armor

Projet financé par :



TRAITEMENT DES NUISANCES SONORES

Cette opération de restructuration d'échangeur pour une meilleure sécurité des usagers s'accompagnera d'actions en matière de traitement des nuisances sonores. En effet, un diagnostic établi début 2010 a montré que, indépendamment du projet, au niveau de « Langouhède » et du « Bas Temple », des habitations sont soumises à un niveau de bruit supérieur aux seuils réglementaires de traitement du bruit retenus pour les habitations les plus exposées à proximité du réseau routier national, et qu'il y a lieu de les protéger. Les services de l'État ont alors fait le choix de profiter du fait que le chantier de l'échangeur était excédentaire en déblais, pour les revaloriser à proximité en butte de terre de protection phonique au niveau des hameaux. Dans les zones où ils seront édifiés, ces merlons de terre apporteront une vraie amélioration pour la réduction du niveau de bruit : jusqu'à 7dB(A) pour certaines habitations.

La bretelle de sortie située au niveau du Bas Temple étant fermée, son trafic est reporté sur la nouvelle bretelle de sortie de l'échangeur pour les usagers en provenance de St Brieuc. Il en résulte que le bourg de Langouhède ne subira plus la nuisance du trafic correspondant.

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

L'aménagement prévoit un bassin tampon. Celui-ci recueille les eaux de ruissèlement des chaussées nouvellement créées mais également d'une partie des eaux de la plateforme de la RN12 qui jusqu'à maintenant s'évacuaient directement dans le milieu naturel de la vallée de l'Arguenon.

Le bassin est équipé d'un système pour retenir huiles, matières flottantes et sédiments et tout polluant qui serait déversé accidentellement sur la plateforme routière. Ce traitement des eaux et la régulation du débit des effluents routiers transitant par le bassin contribueront à améliorer la qualité des eaux du milieu environnant.

AVANCEMENT DES TRAVAUX ET PROCHAINES ÉTAPES

Les travaux ont commencé mi-mai 2010.

La plus grande partie des travaux a pu se dérouler sans interrompre la circulation ou en ne conduisant à la mise en place que de réduction de largeur de chaussée ou de travaux par circulation alternée. Des déviations de la circulation locale ont été nécessaires entre septembre et novembre 2010.

La bretelle d'insertion vers Rennes a été mise en circulation le 15 décembre 2010.

La bretelle de sortie venant de St-Brieuc a été mise en circulation le 21 décembre 2010.

Les anciennes bretelles face au hameau du « Bas temple » et à l'ouest de « Langouhède » seront fermées à l'issue de la mise en circulation des nouvelles bretelles.

Les travaux de suppression des anciennes bretelles au niveau de Langouhède, la reprise du tracé de la voie parallèle ainsi que l'achèvement des merlons de terre seront réalisés à partir de mars 2011.

